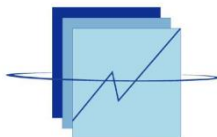


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

NOTE SUR LES INDICES DES PRIX DE PRODUCTION DES SERVICES

❖
IPPS



T2 2018

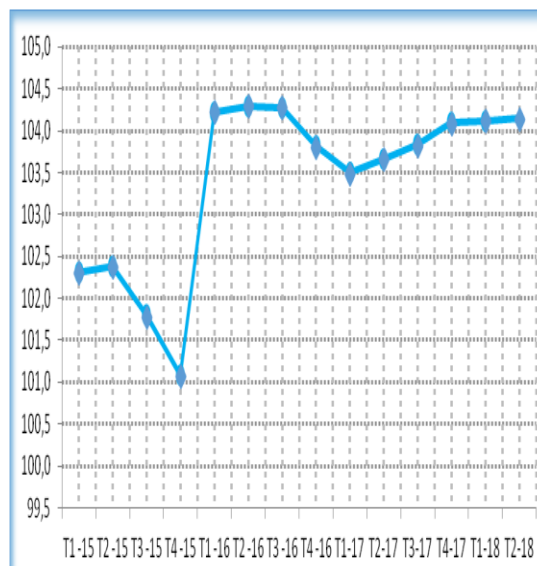
INDICES DES PRIX DE PRODUCTION DES SERVICES (IPPS)

T2 2018

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle des indices des Prix de Production des Services (IPPS). Ces indices couvrent les services de transport et d'entreposage, d'hébergement et de restauration, de soutien et de bureau, spécialisés, scientifiques et techniques ainsi que ceux immobiliers. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA rev.1). L'échantillon est tiré au niveau du répertoire des entreprises de l'ANSD. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par le chiffre d'affaires des entreprises à l'année de base. L'indice est publié au plus tard 60 jours après la fin du trimestre sous revue.

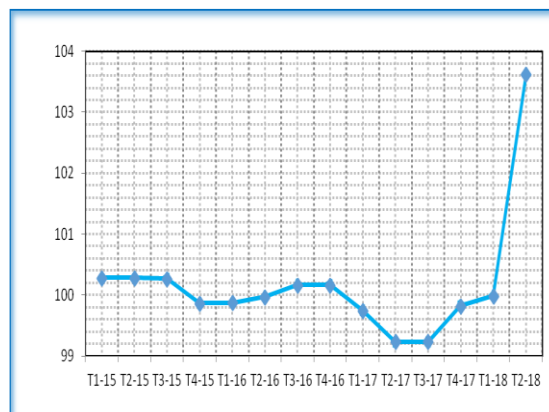
Une stabilité des prix de production des services de transport et d'entreposage

La stabilité des prix de production des services de transport et d'entreposage observée au trimestre précédent est maintenue au second trimestre 2018. En effet, la hausse des prix de production des services du transport aérien de passagers (+1,7%) est compensée par la baisse de ceux du transport routier de marchandises (-0,1%). Au même moment, les prix de production des services du transport ferroviaire, maritime et côtiers, d'entreposage, aérien de fret et lancement spatiaux, de manutention, des infrastructures de transport, d'organisation de transport de fret, postal universel et de courrier et de distribution sont restés fixes en variation trimestrielle. Rapportés à ceux du second trimestre 2017, les prix de production des services de transport et d'entreposage ont affiché une augmentation de 0,5%. Sur les deux premiers trimestres de 2018, ils ont crû de 0,5% par rapport à la période correspondante de 2017.



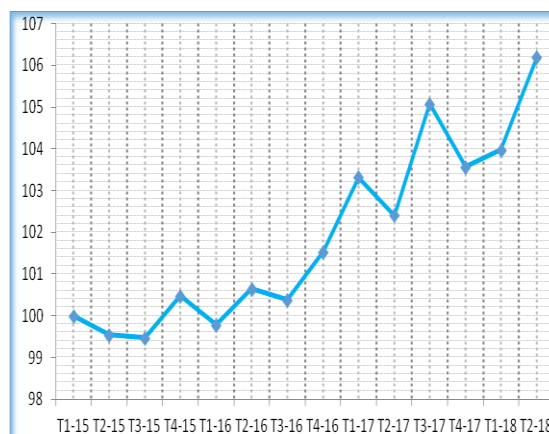
Une augmentation des prix de production des services immobiliers

Au second trimestre 2018, les services immobiliers ont vu leurs prix à la production croître de 3,6%. Ce résultat découle de la bonification des prix des services de location immobilière et activités sur bien propres (+3,7%) sur la période sous revue. Tout de même, les prix de production des services des agences immobilières sont demeurés inchangés. Comparés à ceux du second trimestre 2017, les prix de production des services immobiliers se sont relevés de 4,4%. Sur les deux premiers trimestres de 2018, ils ont enregistré une hausse de 2,3% par rapport à la période correspondante de 2017.



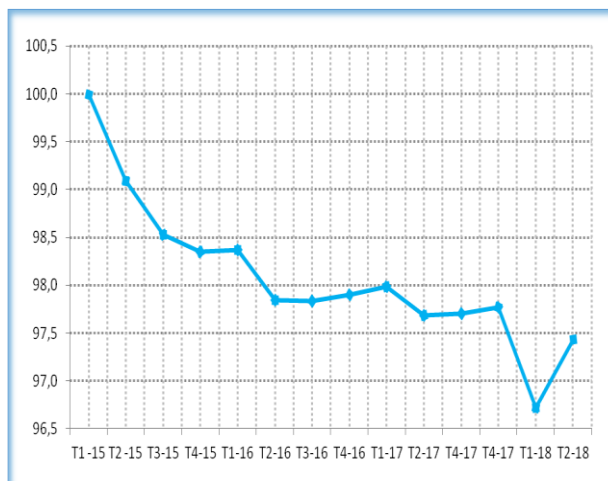
Un relèvement des prix de production des services d'hébergement et de restauration

Comparés au trimestre précédent, les prix de production des services d'hébergement et restaurations se sont bonifiés de 2,1%. Le relèvement des prix noté dans ce secteur découle du renchérissement des services d'hébergement (+2,9%) en variation trimestrielle. Cependant, les prix des services de restauration n'ont pas varié. En référence à ceux du second trimestre de 2017, les prix de production des services d'hébergement et de restauration ont augmenté de 3,7%. Sur les deux premiers trimestres de 2018, ils se sont redressés de 2,2% par rapport à la période correspondante de 2017.



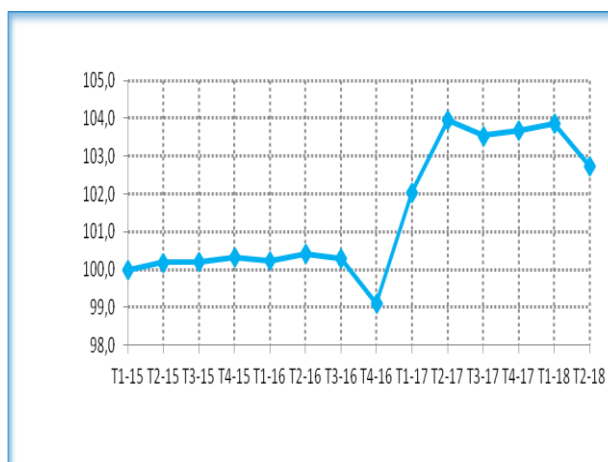
Un accroissement des prix de production des services de soutien et de bureau

Au second trimestre 2018, il est noté un accroissement de 0,7% des prix des services de soutien et de bureau. Cette situation est consécutive à l'augmentation des prix des services d'enquête et de sécurité (+1,3%), de nettoyage (+0,7%) et des agences de réservation et voyagistes (+0,4%). Toutefois, les prix des services de location de véhicules automobiles et des ressources humaines sont demeurés stables. Par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente, les prix de production des services de soutien et de bureau ont fléchi de 0,3%. Sur les deux premiers trimestres de 2018, ils ont enregistré une baisse de 0,8% par rapport à la période correspondante de 2017.



Une diminution des prix de production des services spécialisés, scientifiques et techniques

Après une hausse observée au trimestre précédent, les prix de production des services spécialisés, scientifiques et techniques se sont réduits de 1,1%. Ce résultat découle de la baisse des prix des services d'architecture et d'ingénierie (-3,4%), comptables (-0,2%) et de publicité (-0,1%). Au même moment, il est observé une stagnation des prix des services juridiques et d'étude de marché et de sondages. Rapportés à ceux du second trimestre 2017, les prix des services spécialisés, scientifiques et techniques se sont repliés de 1,2%. Sur les deux premiers trimestres de 2018, ils ont augmenté de 0,3% par rapport à la période correspondante de 2017.



ANNEXE

TABLEAU 1 : Indice des Prix de Production des Services de Transport et d'Entreposage (IPPSTE)
(Base 100= 2012)

	Pond.	T2-17	T3-17	T4-17	T1-18	T2-18	T2-18/ T1-18	T2-18/ T2-17	2T-18/ 2T-17
TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES	186	105,7	107,0	106,9	106,8	106,7	-0,1	0,9	1,0
Transport routier de proximité de marchandises	45	101,1	101,1	101,1	101,5	101,5	0,0	0,4	0,4
Transport routier de longue distance de marchandises	120	109,2	111,2	111,2	110,8	110,7	-0,1	1,3	1,4
Transport international de marchandises	20	95,1	95,1	95,1	95,1	94,7	0,0	-0,4	-0,2
TRANSPORT MARITIME ET COTIERS	22	46,3	43,4	43,4	45,1	45,1	0,0	-2,6	3,2
Transport maritime de conteneurs	18	35,3	31,8	31,8	33,9	33,9	0,0	-4,1	5,2
Transport maritime d'autres marchandises	4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
TRANSPORT FERROVIAIRE	70	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	0,0	0,0	0,0
transports ferroviaire de minerais	28	97,4	97,4	97,4	97,4	97,4	0,0	0,0	0,0
transport ferroviaire de produits alimentaires	11	91,0	91,0	91,0	91,0	91,0	0,0	0,0	0,0
transport ferroviaire de conteneurs	21	75,0	75,0	75,0	75,0	75,0	0,0	0,0	0,0
transport ferroviaire des produits des matériaux de construction	11	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	0,0	0,0	0,0
TRANSPORT AERIEN DE FRET ET LANCEMENT SPATIAUX	310	110,7	110,7	110,7	110,7	110,7	0,0	0,0	0,0
Service transports aériens de marchandises	310	110,7	110,7	110,7	110,7	110,7	0,0	0,0	0,0
TRANSPORT AERIEN DE PASSAGERS	39	74,4	73,9	73,9	74,1	75,3	1,7	1,3	1,4
Service transport aérien de passagers	39	74,4	73,9	73,9	74,1	75,3	1,7	1,3	1,4
ENTREPOSAGE	67	154,6	154,6	154,6	154,6	154,6	0,0	0,0	0,0
Entreposage frigorifique de marchandises	4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Entreposage non frigorifique de marchandises	63	158,3	158,3	158,3	158,3	158,3	0,0	0,0	0,0
SERVICES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	55	99,9	99,9	99,9	99,9	100,0	0,0	0,0	0,0
Services portuaires	55	99,9	99,9	99,9	99,9	100,0	0,0	0,0	0,0
SERVICES DE MANUTENTION	138	91,7	91,7	93,6	93,6	93,6	0,0	2,1	2,1
Service de chargement et de déchargement de conteneurs	70	100,0	100,0	103,9	103,9	103,9	0,0	3,9	3,8
Service de chargement et de déchargement de voitures	5	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Service de chargement et de déchargement d'autres marchandises	63	81,7	81,7	81,7	81,7	81,7	0,0	0,0	0,0
SERVICES D'ORGANISATION DE TRANSPORT DE FRET	76	96,9	97,1	97,1	97,1	97,1	0,0	0,2	0,2
Service de commissionnaires en douane	7	65,2	67,6	67,6	67,6	67,6	0,0	3,6	3,6
Service de transit de fret maritime	54	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Service de transit aérien	15	100,0	100,0	99,9	99,9	99,9	0,0	-0,1	-0,1
SERVICES POSTAL UNIVERSEL	10	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Ramassage et livraison de courrier intérieur	9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Ramassage et livraison de courrier international	1	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES SERVICES DE COURRIER ET DE DISTRIBUTION	27	96,9	96,9	96,9	96,9	96,9	0,0	0,0	0,0
Autres services de courriers et de distribution	27	96,9	96,9	96,9	96,9	96,9	0,0	0,0	0,0
INDICE D'ENSEMBLE	1000	103,7	103,8	104,1	104,1	104,1	0,0	0,5	0,5

Source : ANSD

Tableau 2 : Indice des Prix de Production des Services Immobiliers (IPPSI)
(Base 100 = 2012)

	Pond.	T2-17	T3-17	T4-17	T1-18	T2-18	T2-18/ T1-18	T2-18/ T2-17	2T-18/ 2T-17
Location immobilière et activités sur biens propres	989	99,2	99,2	99,8	100,0	103,7	3,7	4,5	2,4
Services de location de logements	896	98,5	98,5	99,2	99,4	103,5	4,1	5,0	2,9
Service de location d'autres biens immobiliers, y compris les terrains	93	106,0	106,0	106,0	106,0	105,6	-0,4	-0,4	-2,7
Services des agences immobilières	11	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Services d'intermédiation des agences immobilières	11	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	1000	99,2	99,2	99,8	100,0	103,6	3,6	4,4	2,3

Source : ANSD

Tableau 3 : Indice des Prix de Production des Services d'Hébergement et de Restauration (IPPSHR)
(Base 100 = T1 2015)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond	T2-17	T3-17	T4-17	T1-18	T2-18	T2-18/ T1-18	T2-18/ T2-17	2T-18/ 2T-17
Hébergement	765	99,1	102,6	100,6	100,9	103,8	2,9	4,8	3,0
Services d'hébergement	438	99,5	104,1	100,6	97,9	102,6	4,8	3,2	1,6
Autres services d'hébergement	327	98,5	100,6	100,7	105,0	105,5	0,4	7,0	4,9
Restauration	235	113,3	113,2	113,2	113,9	113,9	0,0	0,5	-0,3
Services de restauration	235	113,3	113,2	113,2	113,9	113,9	0,0	0,5	-0,3
ENSEMBLE	1000	102,4	105,1	103,6	104,0	106,2	2,1	3,7	2,2

Source : ANSD

Tableau 4 : Indice des Prix de Production des Services de Soutien et de Bureau (IPPSB)
(Base 100 = T1 2015)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond.	T2-17	T4-17	T4-17	T1-18	T2-18	T2-18/ T1-18	T2-18/ T2-17	2T-18/ 2T-17
Services de location de véhicules automobiles	126	97,9	98,1	98,1	99,8	99,8	0,0	1,9	1,9
Services de location de voitures et véhicules automobiles légers	124	97,9	98,1	98,0	99,8	99,8	0,0	1,9	2,0
Services de location de camions	2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
services liés aux ressources humaines	237	92,3	92,3	92,2	92,2	92,2	0,0	-0,1	-0,9
services des agences de placement de main d'œuvre	237	92,3	92,3	92,2	92,2	92,2	0,0	-0,1	-0,9
Services des agences de réservation et voyagistes	74	92,0	92,0	92,0	92,0	92,4	0,4	0,4	0,2
Services des agences de voyages	53	89,3	89,3	89,3	89,3	89,3	0,0	0,0	0,0
Autres services de réservation et services connexes	21	99,1	99,1	99,1	99,1	100,3	1,3	1,3	0,6
Enquêtes et sécurité	507	101,1	101,1	101,1	98,3	99,6	1,3	-1,4	-2,0
Services d'enquête, de sécurité et de gardiennage	434	101,2	101,2	101,2	98,1	99,6	1,5	-1,7	-2,4
Services des systèmes de sécurité	51	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Autres services d'enquête et de sécurité	22	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Services de nettoyage	56	97,2	97,2	98,7	100,7	101,3	0,7	4,3	3,9
Services de nettoyage	51	96,7	96,7	98,4	100,6	101,3	0,7	4,7	4,3
Autres services de nettoyage	5	101,8	101,8	101,8	101,8	101,8	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE	1000	97,7	97,7	97,8	96,7	97,4	0,7	-0,3	-0,8

Source : ANSD

**Tableau 5 : Indice des Prix de Production des Services Spécialisés, Scientifiques et Techniques (IPSSST)
(Base 100 = T1 2015)**

DESIGNATION DES SERVICES	Pond	T2-17	T3-17	T4-17	T1-18	T2-18	T2-18/ T1-18	T2-18/ T2-17	2T-18/ 2T-17
PUBLICITE	442	100,3	100,3	100,3	100,3	100,2	-0,1	-0,1	0,1
Services des agences de publicité	70	100,2	100,2	100,2	100,2	99,3	-0,9	-0,9	-0,4
Services de régie publicitaire	341	100,3	100,3	100,3	100,3	100,3	0,0	0,0	0,3
Autres services de publicité	31	100,5	100,5	100,5	100,5	100,5	0,0	0,0	0,0
ETUDES DE MARCHÉ ET SONDAGES	26	105,2	105,2	105,2	105,2	105,2	0,0	0,0	0,0
Etudes de marché et sondages	26	105,2	105,2	105,2	105,2	105,2	0,0	0,0	0,0
ARCHITECTURE ET ACTIVITES D'INGENIERIE	289	105,9	104,5	104,4	105,2	101,6	-3,4	-4,1	-0,5
Services d'architecture	67	87,5	81,2	81,3	85,4	76,1	-10,9	-13,1	-7,7
Services d'ingénierie	222	111,5	111,5	111,3	111,2	109,3	-1,7	-2,0	1,2
ACTIVITES JURIDIQUES	100	107,0	107,1	107,2	107,2	107,2	0,0	0,2	0,4
Services juridiques	21	130,7	131,0	131,7	131,7	131,7	0,0	0,8	0,5
services des notaires	79	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	0,0	0,0	0,3
ACTIVITES COMPTABLES	143	108,9	108,9	109,9	109,6	109,4	-0,2	0,4	2,4
Etablissement ou vérification de comptes financiers	39	112,1	112,1	114,0	114,0	114,0	0,0	1,7	8,5
Audit/Commissariat aux comptes-certification de dépenses et de factures-	52	98,4	98,4	99,5	98,9	98,4	-0,5	0,0	-4,7
Autres services comptables	52	117,2	117,2	117,2	117,1	117,1	0,0	-0,1	4,7
ENSEMBLE	1 000	104,0	103,5	103,7	103,9	102,7	-1,1	-1,2	0,3

Source : ANSD

Champ couvert

L'indice des prix de production des services (IPPS) couvre les services destinés à toutes les utilisations : consommations intermédiaires, consommation finale et exportation. Toutefois, du fait de la destination particulière de ces services, qui s'adressent principalement aux entreprises, c'est l'utilisation en consommations intermédiaires qui domine. Les services principalement destinés à la consommation des ménages sont en grande partie déjà couverts par les indices des prix à la consommation (IPC). L'IPPS est un indice calculé au niveau national. Pour ce faire, la collecte des prix est effectuée auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises.

Echantillon

La sélection des entreprises et des services nécessaires au calcul de l'IPPS s'est faite en deux étapes. La première vise à sélectionner les entreprises et la seconde à choisir les services retenus pour chaque entreprise.

La sélection des entreprises est réalisée avec précaution, en raison de celles qui ne font pas totalement de service et qui n'exercent l'activité de service qu'à titre secondaire. Lors de l'échantillonnage des entreprises, c'est le chiffre d'affaires de l'établissement exerçant l'activité de service qui est utilisé et non le chiffre d'affaires total de l'entreprise.

Modalité de tirage de l'échantillon

Dans une branche donnée, les services ne sont pas tous suivis. Seuls les services les plus représentatifs de la branche sont retenus.

Les entreprises sélectionnées sont classées selon les différentes sous-branches. Pour chacune d'elles les services caractéristiques au regard de leur sous-branche d'appartenance sont choisis. Ces services :

- constituent une part importante du chiffre d'affaires de l'entreprise considérée ;
- présentent une certaine stabilité dans le temps pour limiter les besoins de mise à jour de la liste de services ou bien l'impact des effets de qualité liés à l'évolution technologique des services ;
- sont facilement mesurables ;
- présentent un intérêt économique et social.

Pour chaque sous-branche, l'ensemble des services est classé par ordre décroissant selon le chiffre d'affaires et la sélection des services dont la somme cumulée des poids au regard de la sous-branche atteint 90% est effectuée. Les services qui n'ont qu'un faible poids dans le chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon sont exclus.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices est effectué de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires aux indices de sous-branche et à l'IPPS national.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Les indices sont disponibles au plus tard 60 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur Général Adjoint : **Allé Nar DIOP**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Muhamed NDIAYE, Mouhamed COULIBALY, Ramlatou DIALLO, Mamadou THIOUB**

Collaborateurs : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Fatoumata YADE, Amina SAMB, Awa SEYDI, Mbaye NDIONE & Amadou SALL**

Distribution: **El hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15